

CONSEIL MUNICIPAL 28 janvier 2011

Intervention : Mme Emmanuelle GAZIELLO

**Délibération : 13.1 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERS ORGANISMES**

**M. VEISSIERE.**- Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

- approuver, pour l'exercice budgétaire 2011, le versement d'une aide financière d'un montant total de 8 684 300 euros au profit des 153 organismes sportifs niçois concernés ;
- autoriser, pour l'exercice budgétaire 2011, la répartition et le versement de la somme précitée de 8 684 300 euros entre les 153 organismes sportifs niçois concernés, comme indiqué dans les tableaux figurant sur la délibération ;
- autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer au nom et pour le compte de la ville de Nice, les contrats d'objectifs ou avenants correspondants, à intervenir entre les deux parties concernées ;
- autoriser, pour l'exercice budgétaire 2011, le versement d'une aide financière au bénéfice du Moto Club de La Gaude d'un montant de 30 000 euros qui sera prélevée sur les crédits ouverts au budget 2011 chapitre 65, compte 6574, sous compte 65747846, code service SB 100.

**M. LE MAIRE.**- Qui souhaite s'exprimer ?

Madame Dorejo, vous avez la parole.

**Mme DOREJO.**- Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, je vais vous décevoir un petit peu après le beau consensus que vous avez souligné dans le cadre d'une autre organisation de travail.

**M. LE MAIRE.**- Cela ne me décevra pas.

**Mme DOREJO.**- Nous remercions madame Ouaknine et madame Marland-Militello d'avoir permis à nos camarades de chaque groupe de pouvoir venir travailler. Votre vœu est exaucé, Monsieur le Maire, puisque l'on a abouti de façon collective à des projets de cohérence.

Là, on est à l'opposé, on est dans ce qu'il ne faut pas faire et je m'adresse à vous, Monsieur l'Adjoint, cela fait déjà deux ans que je vous explique la conception que l'on peut avoir, en tous les cas ce qu'il ne faut pas faire, et l'on va arriver, par un cheminement, à chuter sur la même chose.

Vous nous présentez aujourd'hui 153 subventions pour un montant de 8 668 300 euros corrigé par les deux notes de ce matin : un courrier de la Fédération sportive de gymnastique du travail, heureusement qu'ils ont envoyé le courrier, cela leur fait 10 000 euros de plus, et le GSEM, plus 6 000 euros. Nous passons donc de 8 668 300 euros à 8 684 300 euros et je trouve que c'est très bien qu'enfin quelques associations puissent s'y retrouver.

Il me semblait vous avoir demandé à plusieurs reprises, et vous m'aviez dit non, Monsieur l'Adjoint, nous l'avions connu sous l'ancienne mandature, vous m'aviez dit, Monsieur le Maire, que vous verriez de quelle façon les choses pourraient se mettre en place pour que nous puissions continuer à travailler dans le cadre de réunions d'écoute concernant les contrats d'objectifs. J'insiste aujourd'hui sur ce sujet, et vous l'aurez tous bien entendu, avec le même soin que pour la culture, le logement et tous nos dossiers, vous avez vu à quel point nous investissons, nous faisons des efforts auprès de nos jeunes, et puis très rapidement, quand on rentre dans le détail de ces subventions, on se rend compte que c'est une vraie pataugeoire. On va s'arrêter là. On reprend une par une ces délibérations. Je rêve, j'ai entendu tout à l'heure madame Marland-Militello proposer des comparatifs, madame Ouaknine proposer de regarder 2009, 2010, 2011, je trouve cela formidable. On aimerait aussi pouvoir mettre en place, Monsieur le Maire, ces fameuses réunions d'évaluation que l'on avait avec les clubs concernés pour les contrats d'objectifs.

Sur ces 153 subventions, je sais que c'est aussi l'heure du repas, mais il me semble qu'il y a quand même des choses que l'on ne peut pas laisser passer, en tous les cas pour lesquelles nous devrions être informés. Il s'agit du rugby et je pense, Monsieur le Maire, que vous aurez la compétence, en ce qui vous concerne, pour me répondre sur ces 1 100 000 euros pour la saison sportive, sachant que c'est une récupération qui est faite sur une défaillance, une première défaillance me direz-vous, mais on connaît bien cela, considérant que sans le soutien de la Ville, l'ensemble de la structure sportive qui représente plus de 700 licenciés pourrait être mise en grande difficulté, j'imaginai que les clubs étaient suivis, j'imaginai que nous avions des responsables en compétence pour vérifier de façon régulière où en étaient les montages financiers et l'argent du contribuable, parce qu'après tout c'est nous qui payons.

Alors, on nous parle de recherche de partenaires privés, mettre en place des partenariats privés afin de se substituer au soutien financier de la Ville ; je pense qu'il y a urgence, si un généreux donateur veut bien donner 1 100 000 euros pour tous les jeunes de cette ville, il est grand temps aujourd'hui de ne pas engouffrer des impôts dans des opérations sans fin pour lesquelles on va peut-être nous expliquer qu'on ne savait pas.

C'est là-dessus, Monsieur le Maire, que je pose ma question : de quelle façon - et j' imagine que vous avez des éléments à ce sujet - en sommes-nous arrivés là ? De quelle façon cela a-t-il été envisagé avec RNCA ?

Je sais qu'une part progressive est versée dans un premier temps. On sait les défaillances de la SASP, on sait parfaitement qu'il va falloir faire la saison avec toutes les charges que cela induit, on sait ce qu'est le sport de haut niveau, mais on savait aussi parfaitement où en était le club. Que l'on ne vienne pas nous raconter aujourd'hui... Et je vais vous dire pourquoi c'est une faute, car c'en est une, parce que c'est quelque chose que vous avez toujours refusé, vous avez toujours refusé que l'on puisse regarder ensemble les contrats d'objectifs, alors que c'est probablement un domaine comme d'autres où l'on aurait pu collectivement aboutir, pourquoi pas, à des alertes, à des points rouges, à des clignotants ; on l'a déjà fait. On l'a déjà fait ensemble et visiblement cela fonctionne. Eh bien là, non, cela doit être dogmatique, cela ne fonctionne pas. Je ne sais pas pourquoi.

Je me rends compte simplement qu'une fois de plus, cet argent du contribuable va être totalement dilapidé. Je suis très en colère par rapport aux jeunes que vous croisez comme moi, et comme beaucoup ici, nous nous voyons à des sports de quartier où chacun fait des efforts, où l'on essaie de faire baisser des prix, etc. Je ne suis pas contente et je voudrais bien que vous m'expliquiez où sont passés, et de quelle façon, ces 1 100 000 euros, et comment se fait-il que, depuis un an, nous n'ayons pas eu à travers une commission un petit clignotant, un Jiminy Cricket qui soit venu dire « là-dessus, on va se réunir ».

Je vous remercie de m'avoir écoutée, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.**- Madame Gaziello, vous avez la parole.

**Mme GAZIELLO.**- Une petite précision. Nous nous étions inscrits sur cette délibération à propos du comité départemental FSGT. Ma collègue s'est exprimée, je pense que ce n'est peut-être pas dans les bons termes, c'est pourquoi je voudrais quand même préciser les choses.

Ce n'est pas parce que la FSGT a écrit qu'elle a obtenu 10 000 euros de plus, c'est parce qu'à l'origine c'est un comité départemental qui fédère tous les petits clubs FSGT et qui est sous convention d'objectifs, sa subvention avait baissé de 50 000 à 40 000 euros. En ayant écrit et rappelé qu'elle avait 9 800 licenciés et que ses objectifs avaient été largement atteints, elle a pu faire valoir auprès de monsieur l'adjoint ce que de droit.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.**- Je vous remercie. S'il n'y a pas d'autre intervention, je vais proposer à monsieur l'adjoint de vous répondre, bien évidemment, et puis je rajouterai un mot notamment sur le rugby.

**Mme DOREJO.**- Non, c'est vous, monsieur l'adjoint ne sait pas, c'est vous qui savez.

**M. VEISSIERE.**- Je sais ce que je sais, Madame.

**M. LE MAIRE.**- Attendez Monsieur l'Adjoint.

Madame Dorejo, s'il vous plaît, vous vous comportez autrement, vous gardez de la dignité et vous montrez du respect à l'égard de mon adjoint en charge des sports qui a toute ma confiance et dont l'expérience et le professionnalisme permettent aujourd'hui au sport niçois de retrouver une place qu'il n'aurait jamais dû perdre mais qu'il a malheureusement perdu au fil des années écoulées. Le sport niçois lui doit beaucoup. Lorsque vous me montrez du doigt en disant « ce n'est pas lui, c'est vous », ce n'est pas un comportement dans une assemblée municipale. C'est moi, encore une fois, qui organise la répartition des prises de parole. Ma confiance va à mon adjoint, il a travaillé tous ses dossiers, c'est lui qui a préparé le budget en me soumettant les arbitrages nécessaires et je le remercie pour le travail qu'il a fait. On s'en tient à ces marques de respect. Vous êtes dans votre rôle dans l'opposition, je vous ai écoutée, et pour le reste c'est moi qui organise les réponses.

Monsieur l'Adjoint, vous avez la parole.

**M. VEISSIERE.**- Je vous remercie, Monsieur le Maire.

Bien entendu, monsieur le maire apportera les renseignements que l'on souhaite obtenir concernant le rugby, il n'y a pas d'ambiguïté. En revanche, je voudrais rebondir sur quelques petites choses.

Dans l'intervention de madame Dorejo, en finalité on retient que la seule subvention citée est le rugby, mais par contre un autre terme a été employé pour les autres subventions : on a employé le terme de « pataugeoire ». Alors là, je m'inscris quelque peu en faux parce que si l'on estime que les autres associations sont dans une pataugeoire, je vais quand même y répondre parce que je me sens un petit peu choqué.

D'abord je voudrais remercier monsieur Allemand. Ce matin, lors de votre intervention, je vous remercie très sincèrement, vous avez dit « le sport progresse, c'est bien » ; je voulais vous en remercier parce que je pense que vous avez bien préparé vos dossiers et vous avez bien vu...

**M. LE MAIRE.**- Pas tous ! Celui-là oui, mais pas tous.

**M. VEISSIERE.**- Vous avez bien préparé vos dossiers sur le sport et vous avez bien vu, Monsieur Allemand, que depuis 2007 il y a eu une énorme progression. Je voudrais remercier le maire parce que l'on aide 43 associations de plus, aussi bien en contrats d'objectifs qu'en contrats normaux, aussi bien en clos de boules, nous avons aujourd'hui 43 associations de plus. Quand on a plus de 1 000 000 euros distribués aux associations, quand on a depuis la semaine dernière dépassé le nombre de 73 000 licenciés dans la ville de Nice, pour une ville de 330 000 habitants, toutes les familles sont concernées. Quand on voit qu'au-delà de cette somme d'argent dont on a parlé, près de 140 000 euros ont profité pour améliorer le pouvoir d'achat des Niçois, vous en parliez ce matin, au niveau des licences, puisque 140 000 euros ont été redistribués aux clubs pour en faire profiter les personnes bénéficiant de l'ARS, cela représente 5 718 jeunes, je pense que l'on ne peut pas parler de pataugeoire.

Toutes les associations sur ce budget 2011, mesdames et messieurs, il faut que vous le sachiez, hormis deux associations qui ont été « sanctionnées », ce qui est le pouvoir de la Ville et notre pouvoir, pour non-respect du contrat d'objectifs notamment dans la communication des éléments financiers et l'effort à faire dans le respect des installations mises à disposition, hormis ces deux associations, aucune autre n'a été baissée et vingt et une ont été augmentées par monsieur le maire cette année. Ce sont les chiffres vrais qui ne résultent pas d'une pataugeoire.

Monsieur le Maire, je ne donnerai pas plus de chiffres, je voudrais dire que nous avons eu une forte augmentation des licenciés, les licences sont un grand succès, tous les clubs peuvent repartir pour cette saison malgré les difficultés de la configuration budgétaire, principalement parce que vous l'avez souhaité. Ils vont repartir dans une norme, après avoir eu quelques craintes au regard de ce qui se passe au niveau national, quand certaines collectivités n'hésitent pas à minorer les subventions. Je pense qu'aujourd'hui nous avons tout lieu d'être fiers de pouvoir présenter un budget qui *a minima* est le même qu'en 2010 pour les associations, sans compter toutes les améliorations que nous avons apportées, par le biais de l'investissement, à l'ensemble des infrastructures et qui ont permis une croissance puisque, je l'ai dit, nous avons

dépassé le chiffre de 73 000 licenciés, avec de nouveaux licenciés dans tous les quartiers niçois.

Je ne ferai pas de parenthèse, Madame Gaziello, sur la FSGT, mais je voudrais quand même vous le dire, tout à l'heure vous avez dit quelque chose qui m'a un petit peu gêné, quand vous avez présenté votre intervention sur le budget, vous avez mentionné une baisse de 5 % des subventions aux associations ; je viens de vous répondre, il n'y a pas eu de baisse, Madame Gaziello. Mais je voudrais quand même vous signaler un fait qui me semble gênant, si vous me permettez cette réflexion : la FSGT a aujourd'hui en banque une disponibilité financière de 180 000 euros en placements de SICAV ; ce n'est pas la vocation d'une association sportive, y compris la FSGT, d'avoir un trésor de guerre comme cela, je pense qu'il appartient plutôt à la FSGT de montrer l'exemple et d'investir au profit de la jeunesse dans tous les quartiers niçois.

Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

**Mme GAZIELLO.**- Je l'apprends.

**M. LE MAIRE.**- Merci beaucoup Monsieur l'Adjoint.

Bien sûr je partage ce que vous venez de dire, c'est bien d'avoir apporté à la FSGT ces 10 000 euros qui permettent de la remettre au niveau précédent ; je connais bien ses dirigeants, notamment monsieur Poirier, et je dois dire que dans bien des disciplines, la FSGT apporte des réponses importantes et complémentaires aux autres clubs qui représentent les grandes fédérations nationales. Il y a une tradition, une histoire dans notre ville où la FSGT occupe une place non négligeable et, bien évidemment, il est donc important de continuer à travailler activement avec elle. Je vous remercie, Madame Gaziello, pour votre intervention.

Je veux vraiment saluer le travail qui a été accompli. Je le dis très clairement, j'aime le sport, les Niçois ont voulu élire un maire avec sa personnalité, avec ce qu'il est et, après tout, j'ai envie aussi de traduire ma personnalité dans l'action que je mène à la tête de ma cité.

Je crois aux villes de sport. Je crois qu'il est utile de grandir notre image, de fabriquer de nouvelles générations de sportifs. Je ne conteste rien aux grandes politiques culturelles que je soutiens de toutes mes forces, mais quand on voit le décalage qu'il y a entre le coût de la culture et le coût du sport, même si je n'enlèverai rien à la culture, Madame l'Adjointe, et que je suis heureux et fier d'assister au *Dialogue des carmélites*, même si j'encourage de toutes mes forces d'abord le théâtre, je le dis, parce que le théâtre fait honneur à notre ville, avec Daniel Benoin qui a permis au théâtre de Nice de devenir aujourd'hui le premier théâtre de province de France, même si je suis convaincu que, notamment avec la coulée verte, nous allons compléter l'action menée par le MAMAC qui sera aussi complétée demain par le Sang neuf, je souhaite aller vers une ville comme Miami aux États-Unis, pour que nous ayons aussi un musée à ciel ouvert dans le domaine de l'art moderne et de l'art contemporain et encourager la création par les jeunes artistes dans le prolongement de l'école de Nice, on sait que tout cela a un coût, que cela soutient l'image de notre cité, que c'est important, mais je sais aussi que des Niçois qui montent sur le podium, de grandes équipes qui sont des locomotives, cela joue un rôle social, sociétal,

économique, cela donne une cohésion économique et sociale considérable pour la ville, là où c'est si souvent négligé par l'État, je dis bien par l'État, et je n'ai pas peur de le dire, sous tous les gouvernements, de gauche comme de droite, les secrétariats d'État ou les ministères de la Jeunesse et des Sports ont toujours été portion congrue et je ne peux que le déplorer.

L'Éducation nationale n'est toujours pas capable de donner au sport la place qu'il doit occuper dans notre pays, contrairement à d'autres pays de l'Union européenne.

Tout ce que je peux faire dans ma ville pour qu'elle acquière une dimension plus forte au plan sportif, je le ferai. Pour la ville, pour notre territoire communautaire et plus encore pour l'ensemble des Alpes-Maritimes où nous avons à rapprocher nos équipes, à avoir des raisonnements intelligents.

Il y a une grande équipe de basket à Antibes, je soutiens le basket à Nice bien évidemment, mais je ne vois pas l'utilité qu'il y aurait à investir des millions d'euros dans une grande équipe de basket à Nice s'il y a une grande équipe de basket à Antibes. De même que l'on a une vraie réflexion à avoir sur le volley. Je me permets de le dire, peut-on solliciter l'aide du contribuable niçois et cannois, qui est le même dans les caisses du Conseil général, là où je pense qu'il vaut mieux que nous nous rapprochions, que nous ayons de bonnes écoles de volley et de bonnes équipes de basket pour former, faire monter en formation un certain nombre de nos jeunes et, à un moment, leur faire profiter d'une seule et même grande équipe qui nous donne une chance au plan azuréen de briller sur les plus hauts podiums.

Je me rappelle le temps où Cannes jouait en football en première division, en Ligue 1 aujourd'hui, est-ce que cela aurait encore un sens qu'il y ait une équipe à Cannes et une équipe à Nice, quand nous savons que c'est si compliqué, si difficile et qu'il nous faut accompagner dans nos domaines de compétence l'OGC Nice, notamment avec un futur centre de formation plus digne de ce nom que celui que nous avons aujourd'hui, pour pouvoir mieux préparer l'avenir. Je sais combien nous partageons ces sujets, nous échangeons avec Gilles Veissière.

Il faut donc donner de la cohérence. C'est ce que nous avons commencé à faire et notamment ce qu'a commencé à faire Gilles Veissière en restructurant les choses. Le Cavigal Nice Basket aujourd'hui, avec la fusion des trois clubs existants, nous permet finalement de consacrer plus de moyens pour plus de performances. Quand je dis plus de moyens, ce n'est pas une enveloppe plus large, mais plus de moyens pour le haut niveau, pour de meilleures performances. On peut en dire autant pour l'Olympic Judo, le Nice Judo, où nous avons prévu un budget pour le financement d'une convention d'insertion professionnelle pour Florent Urani, lorsque le dossier sera validé par la Jeunesse et les Sports.

Accompagner des sportifs de haut niveau doit être aussi notre vocation. J'ai tellement connu ce désintérêt. C'est dur d'être un sportif de haut niveau ; c'est dur parce que d'abord, au terme de sa carrière sportive, bien sûr il y a des sports où il est sans doute disproportionné de gagner des centaines de milliers d'euros par mois dans des grands sports professionnels comme le football, mais il y a des clubs où c'est terriblement ingrat et où, malheureusement, les sportifs de très haut niveau ne souhaitent pas poursuivre parce qu'à un moment ils privilégient leur parcours universitaire ou autre,

et ils sont perdus. Eh bien, nous avons choisi de pouvoir les accompagner. Je pense par exemple à Loïc Pietri, à Valérie Nicolas en hand-ball, et d'autres.

En même temps, nous accompagnons les professeurs des écoles, nous les envoyons dans les écoles, nous sensibilisons les gamins, nous prenons en charge les licences. Tout cela nous a conduits quand même à passer, je vous demande de retenir ce chiffre, de 6 833 550 euros en 2007 à un budget de subventions aux clubs, aujourd'hui, de 8 794 700 euros.

Nous soutenons beaucoup plus l'ensemble des clubs et souvent les petits clubs qui étaient laissés-pour-compte et qui ont intégré, parmi les 167 associations subventionnées par la Ville, ce cercle des clubs aidés par la Ville qui ne l'étaient pas autrefois. Je veux le préciser.

Enfin, j'ajoute à ces efforts tous ceux qui sont faits en investissement. Sur ce dossier, on ne voit que les subventions de fonctionnement. Ceux d'entre vous qui ne seraient pas allés faire un tour à la Lauvette un samedi matin, allez-y, c'est aujourd'hui un centre extraordinaire, vous verrez ce que l'on a sorti et uniquement pour 2 700 000 euros, là aussi en régie municipale, nous n'avons pas fait appel à des interventions privées. Le préfet des Alpes-Maritimes lui-même, puisqu'il y a eu une subvention de l'État sur ces 2 700 000 euros, était surpris le jour de l'inauguration, il m'a demandé « comment avez-vous fait ? ».

C'est nous, ce sont les ouvriers de la Ville, les personnels du service des sports. Et, dans ce prolongement, j'ai rappelé ce matin tout ce que l'on a fait sur les terrains de grands jeux, ceux qui sont en cours comme le stade Méarelli, par exemple, les Galeries Lafayette que l'on va bientôt livrer, le gymnase Brancolar que l'on va inaugurer dans quelques jours, la salle Leyrit dont on va lancer le chantier, etc. C'est énorme, ce que l'on a initié en moins de trois ans, que ce soit par l'aide en subventions ou par la remise à niveau des équipements sportifs, est énorme.

Vous m'interrogez sur le rugby. Contrairement à ce que vous disiez, Madame, en 2010 il n'y avait pas de convention avec l'équipe première qui était gérée par une SASP.

**Mme DOREJO.**- Je l'ai demandé, il ne m'a pas répondu.

**M. LE MAIRE.**- On ne peut pas avoir une convention avec une société privée. Il y avait une société privée, celle-ci n'existe plus aujourd'hui. On ne suivait pas une société privée, nous ne le pouvons pas.

Que se passe-t-il ? Il se passe que suite au dépôt de bilan de la société privée, nous nous retrouvons dans une situation difficile, parce que le club (association loi 1901) a voulu sauver son équipe première et s'est impliqué, mais en même temps cela le met en grande difficulté et l'on risque de perdre ce que vous rappeliez, si l'on dit : désolé, la subvention que l'on vous a attribuée, c'est pour les activités de formation, des jeunes équipes, etc., dans ce cas, puisque vous avez souhaité aider l'équipe première en lieu et place de la société privée, on met 700 gamins dehors.

Je suis face à cette responsabilité. Nous sommes ensemble face à cette responsabilité.

D'une part, mettons-nous 700 gamins dehors ? D'autre part, alors que nous avons une équipe première qui ne cesse d'avoir de vrais bons résultats, alors qu'il y a une vraie histoire du rugby à Nice, une vraie belle histoire, nous avons eu des finales de championnat de France, il y a des grands noms comme Méarelli, Éric Bucher, Jeff Tordo qui ont été des capitaines du XV de France, qui ont joué en Afrique du Sud et qui ont porté nos couleurs partout, nous avons cette tradition, avec un grand public et de grands supporters, je veux croire qu'il y a de nouveau un avenir pour le rugby à Nice et, qui plus est, quand on voit le coût du foot, on sait qu'avec beaucoup moins de moyens on peut se donner toutes les chances d'avoir demain de nouveau une grande équipe de rugby à Nice. Je prends mes responsabilités. Je n'ai pas envie de laisser tomber, je n'ai pas envie de laisser tomber les équipes, les jeunes formés par l'association, et je n'ai pas envie de laisser tomber l'équipe première. Nous avons donc tout étudié en droit pour être sûrs de ne pas être mis en difficulté et de respecter toutes les règles nécessaires.

Je veux vous rappeler qu'aujourd'hui, le président est monsieur Baldacchino, nous avons bien 700 licenciés, l'objectif est de rejoindre à terme le Top 14, surtout avec la perspective du grand stade qui pourra aussi accueillir des matchs de rugby. Jusqu'en septembre 2010, l'association gérait les jeunes et les amateurs et l'UN-SASP prenait en charge l'équipe première. J'ai rappelé les difficultés. Nous avons fait un audit financier qui a fait apparaître, au départ de l'actionnaire, un manque financier estimé à 1 100 000 euros, pour permettre au club de terminer la saison 2010-2011. La Ville a donc fait un effort très important pour sauvegarder et accompagner de manière très exceptionnelle ce club jusqu'à l'arrivée d'un nouvel investisseur.

Cette subvention exceptionnelle de 1 100 000 euros, que je vous propose de voter aujourd'hui, couvre donc toute la saison 2010-2011. Elle s'arrêtera en juin 2011 avec un objectif pour le club de trouver un actionnaire prenant en charge au minimum deux tiers de cette somme. Il a été notifié à l'association que la Ville n'interviendra plus à ce niveau.

Je vous cite des subventions comparables avec d'autres clubs de rugby :

- le Stade toulousain : subvention de la Ville de 950 000 euros
- le Montpellier Hérault Rugby : subvention de la Ville de 1 200 000 euros
- l'ASN Clermont Rugby : subvention de 1 000 000 euros

Il n'y a pas d'impossibilité juridique à soutenir une association sportive. Une association participant à des compétitions organisées par les ligues professionnelles peut être subventionnée tout en versant une rémunération aux sportifs. C'est l'article 122-1 du code du sport.

L'autorisation porte jusqu'à un niveau de rémunération de 800 000 euros. Le Rugby Nice Côte d'Azur n'atteint pas ce seuil.

Une association peut gérer une équipe professionnelle, une collectivité peut aider une association sportive en difficulté pour des missions d'intérêt général. C'est l'article 113-2 du code du sport.

Il existe des exemples d'une aide massive apportée par une collectivité à un club sportif :

- à Montpellier : 2 400 000 euros en 2005 et 2006
- à Nancy (basket) : 6 100 000 euros de 2001 à 2007
- au Rugby Bayonne : 3 500 000 euros de 2002 à 2007

Nous nous sommes inspirés de tout cela que nous sommes allés rechercher, pour vous proposer aujourd'hui d'apporter plus 12 % de subvention par rapport à 2007 pour le rugby et donc de passer à ce niveau d'intervention pour sauver à la fois les 700 licenciés et l'équipe première.

Vous souhaitez que je vous réponde en complément de monsieur Veissière, je l'ai fait.

**Mme DOREJO.**- Merci Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.**- Et j'assume parfaitement ce que je propose au Conseil municipal. Sur cette base, je vais donc mettre aux voix ce rapport 13.1 que nous a ainsi proposé monsieur Gilles Veissière, en indiquant que monsieur Veissière, monsieur Gaechter, monsieur Giaume et monsieur Papazian ne prennent pas part au vote.

***La délibération n° 13.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.***

***M. Veissière, M. Gaechter, M. Giaume et M. Papazian ne prennent pas part au vote.***